



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 16 septembre 2002

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 26 août 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 17 septembre 2002

**Marchés a commandes pour travaux sur séries de prix - Appel
d'offres**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

*Adjoint*s :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise
HALAT, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, M. Rodolphe CHALLET, Mme
Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, M. Robert
PLANTECOTE

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme
Geneviève RIZZI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme Marie-
Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Bernard JOURDAIN, M. Gérard
ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie UZANU,
M. Amaury BREUILLE, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck
GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie
LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis
EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mlle Fabienne RAVENEAU donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
Mme Danièle GANDILLON donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.

Excusés :

*Adjoint*s :

M. Joël RENOUX

Conseillers :

Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 septembre 2002

DELIBERATION D20020260

Bâtiments

**Marchés a commandes pour travaux sur séries de prix - Appel
d'offres**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Je vous précise que les marchés à commandes sur séries de prix relatifs aux travaux neufs de grosses réparations et d'entretien de voirie, d'éclairage public et extérieur, de réseaux d'eau et des bâtiments communaux actuellement en cours, arrivent à expiration au 31 décembre 2002.

Il convient dès à présent, de manière à ce que les nouveaux marchés puissent être exécutoires au 1^{er} janvier 2003, de lancer une procédure d'appel d'offres comprenant 18 lots désignés ci-après.

Ces marchés à commandes qui précisent le montant minimum et maximum pour chaque lot seront passés en application de l'article 72-I-1 du nouveau code des marchés publics.

Chaque lot donnera lieu à attribution d'un marché avec une seule Entreprise ou plusieurs Entreprises groupées en application de l'article 2-3 du cahier des clauses administratives générales des travaux.

Ces marchés seront passés pour une durée de trois ans du 1^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2005.

Tableau récapitulatif des lots

Lots	Désignation	Montant triennal Minimum en € TTC	Montant triennal Maximum en € TTC
1	Voirie	1 500 000	6 000 000
2	Eclairage public et extérieur	525 000	2 100 000
3	Réseaux d'eau et arrosages automatiques	120 000	480 000
4	Assainissement	300 000	1 200 000
5	Gros œuvre	450 000	1 800 000
6	Menuiserie et charpente bois, cloisons, faux plafonds	675 000	2 700 000
7	Menuiseries PVC	240 000	960 000
8	Couverture, zinguerie, étanchéité	165 000	660 000
9	Fer, alu et clôtures	675 000	2 700 000
10	Plâtrerie, carrelage	45 000	180 000
11	Stores, rideaux	45 000	180 000
12	Revêtements sols souples	60 000	240 000
13	Peinture, vitrerie, revêtements muraux	180 000	720 000
14	Chauffage, plomberie, sanitaires	135 000	540 000
15	Courants forts, courants faibles VMC	330 000	1 320 000
16	Extincteurs	30 000	120 000
17	Signalétique	15 000	60 000
18	Nettoyage	15 000	60 000

Les dépenses correspondantes seront imputées aux comptes budgétaires concernés.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le dossier de consultation établi par les services municipaux,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à lancer la procédure d'appel d'offres,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les marchés à intervenir.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0

Non participé : 0
Excusé : 2

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)